MICROFICHE N° 04156

République Tunisienne

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية

وزارة الفلاحة

المركز القومي

للتوثيق الفلاحي

تونس

F1

[illegible]

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION DU GENIE RURAL

BILAN DU TRAVAIL EFFECTUE EN 1974
DANS LA ZONE DE [illegible]

[illegible]

(1) FIXATION D'UN PERIMETRE IRRIGUE DE 200 HA

A DEGDOUD

I - Présentation du projet :

Le projet consiste en la création d'un périmètre irrigué de 200 ha qui sera implanté dans la Délégation de Kadeguel du Gouvernorat de Gafsa.

Ce périmètre sera irrigué à partir de deux forages profonds captant la nappe de Chott Gharsa Nord dont les disponibilités sont de 150 l/s, 150 l/s sont alloués au Gouvernorat du Sahel intercepté par le chott Fejaj, et 300 l/s sont alloués au Gouvernorat de Gafsa (Voir ci-joint l'extrait de la note relative aux Ressources en eau du Gouvernorat de Gafsa - Source S.E.E). La salinité de l'eau est entre 4 g/l.

Un forage dont le débit escompté est de 50 l/s est prévu pour l'irrigation d'une Palmeraie de 40 ha dans la zone de Degdoud dans le cadre du programme de Développement Rural Intégré.

Les ressources en eau de la nappe permettent ainsi d'exploiter 150 l/s dont il sera prélevé 125 l/s à partir de deux forages profonds . Le débit escompté par forage est de 60 l/s.

I - Objectifs du projet :

I -1 Du point de vue agronomique le projet prévoit la création d'un périmètre d'environ 200 ha essentiellement pour des cultures fourragères et le développement de l'élevage.

Vu la profondeur importante des forages à réaliser (1200 m de profondeur) il a été envisagé, pour une meilleure rentabilité du projet, d'introduire la plantation de Palmiers Dattiers de façon à ne pas l'occupation du sol au niveau des potars d'une meilleure condition sociale possible.

Trois scénarios liés entre eux en vue d'un développement ultérieur ont été envisagés :

a - Le périmètre sera à répartir à des agri[illegible] [illegible]

Scénario 1 :

- Plantation de palmiers dattiers sur près de [illegible] de la surface soit 40 ha.
- Terre nue pour cultures annuelles essentiellement fourragères.

(1) - Voir en annexe l'étude pédologique effectuée dans le cadre de Degdoud.

SOLVENCIA DE GAFSA
Delegación de Petrol

CREACION DE PUNTOS FIJOS
DE SEGOVIA

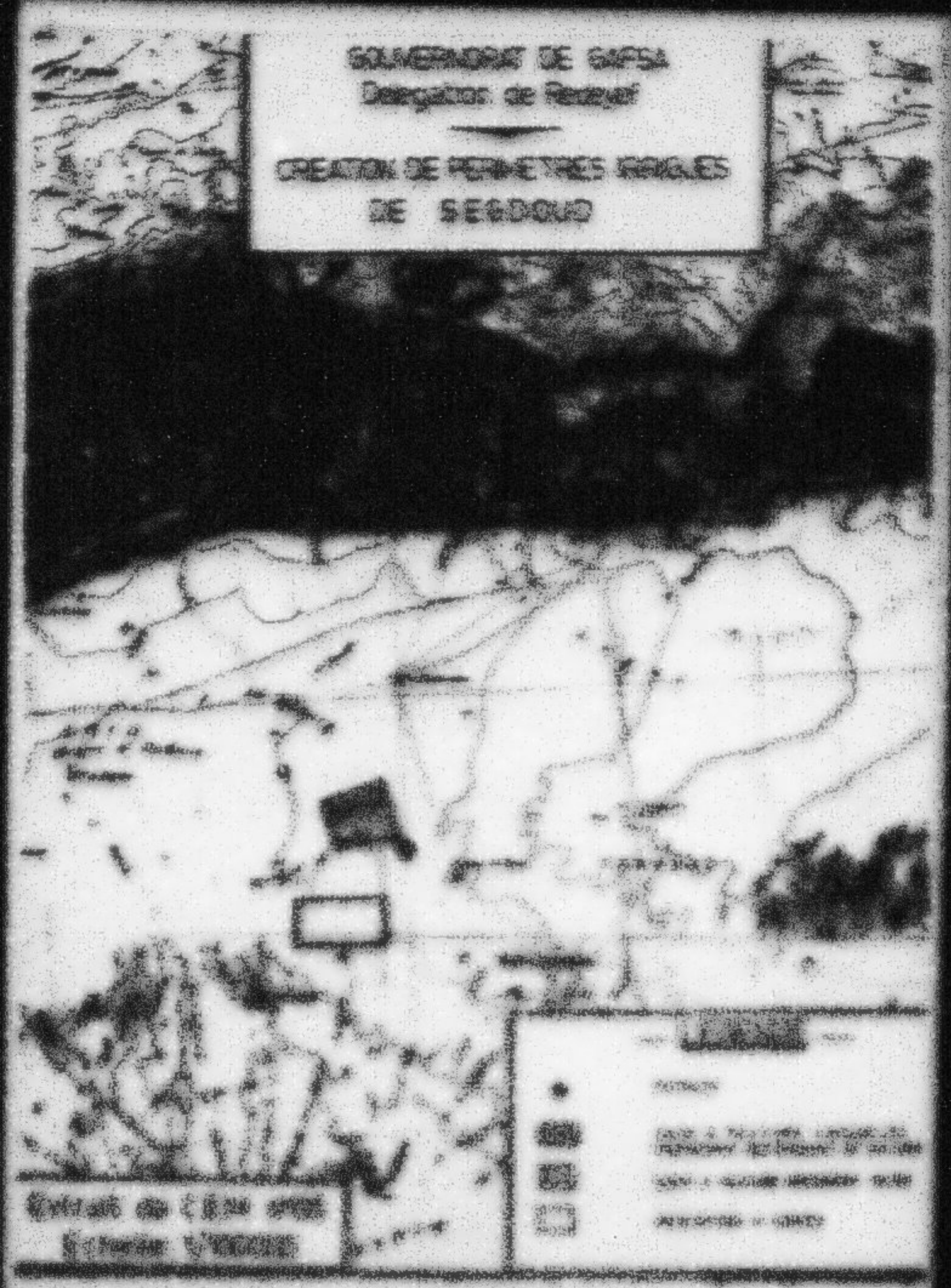

D'après les renseignements qu'ont alimentés les périmètres la surface annuelle sera de 120 ha [illegible]

Superficie totale nette du périmètre : 120 ha.

Sur la base de 1,5 ha par famille 0,5 ha sera plantées palmiers dattiers et 1 ha sera alloué en terre nue pour les cultures annuelles.

Exemple 1 :

. Plantation de palmiers dattiers sur 100 ha.

Les ressources allouées contenant permettrez d'irriguer jusqu'à 20 ha de terres nues.

Sur 1,5 ha [illegible] :

. plantation de palmier : 0,5 ha
. terre nue pour cultures annuelles : 0,5 ha.

Les scénarios 1 et 2 prévoient pour deux plantations de palmiers différentes qui permettent la création de l'effet d'Oasis [illegible] ainsi l'hospitalité du paysage du périmètre.

3 - Incidence environnementale [illegible] à exploiter par un bilan :

Exemple 1 :

Superficie : 120 ha
Volume d'eau : Eau en grande : 20 ha.

1 - 2 Du point de vue hydraulique le projet produit la modification du régime du cours d'eau et de profondeur. Les équipements en ouvrage de prise et l'aménagement du périmètre en réseau d'irrigation.

Environnement sans que la création de pisciculture d'eau et la production du périmètre soient les effets nuisibles du vent sont mais pris dans la zone du projet.

3 - [illegible]

Le coût total du projet s'élève à 5.400.000 Dinars
4 [illegible] 3

Coût du Projet Sygécod

- Création forage	1.000.000
- Aménagement Hydraulique	800.000
- Piste d'accès	300.000
- Brise vent vivant et palissade sèche	160.000
- électrification	50.000
Total ...../ =	2.310.000 D
Imprévus physiques et Financiers 20 %	460.000
T O T A L ...../ =	2.650.000 D

4 - Impact du Projet :

4 -1 Production : Le périmètre sera implanté dans une zone où sans projet on peut considérer que la production est pratiquement nulle vu que la pluviométrie n'est que de 100 mm en moyenne.

Avec projet le calcul a été effectué pour le Scénario 2, a priori, plus rentable que les autres vu la surface plus importante en Palmiers dattiers. D'autre part ce scénario est plus intéressant que le troisième en considérant le point de vue social.

Les agriculteurs seront responsabilisés et ne travailleront pas sur leur parcelle en tant qu'ouvriers mais plutôt en tant que propriétaires.

Une estimation de la production pour le scénario 1 a été tout-de-suite effectuée dans le cas d'un périmètre entièrement fourrager.
(Voir détail en annexe).

	[illegible]	[illegible]
- [illegible]	[illegible]	-
- [illegible]	[illegible]	-
- [illegible]	-	[illegible]
- [illegible]	[illegible]	[illegible]
- [illegible]	[illegible]	-
- [illegible]	[illegible]	-

[illegible] que la production [illegible] pour [illegible] [illegible] pour le [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] CONCLUSIONS

La connaissance de l'impact naturel pour les [illegible] et l'action pour la [illegible] de [illegible] à la mise d'une part la nécessaire de notre [illegible] mieux le projet et d'autre part des [illegible] correspondantes aux [illegible] permettraient de [illegible] le marché [illegible] et mêmes [illegible] de la mise du projet en produits [illegible].

3 - [illegible] DU PROJET

Le financement du projet entrera dans le cadre du Programme de Développement Rural Intégré.

4 - [illegible] DU PROJET

Il [illegible] économique avec l'implantation [illegible] de [illegible] qui se [illegible] d'exécution du [illegible] de [illegible].

Du plus il [illegible] pratiquement [illegible] du projet et des [illegible] [illegible] par la Commission Régional de Développement [illegible] de Fatick.

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[illegible]

N° [illegible]

[illegible]

Nous avons entrepris cette reconnaissance dans le but de déterminer les zones radiolarifères propres à la création d'un périmètre irrigué dans la région de Bagnoul. Dans cette prospection nous étions intéressés par les zones du plateau du Tergnier.

[illegible]

La zone prospectée est située juste au Nord-Est du Tergnier et a les coordonnées suivantes:

X = 5° 00' 10"

Y = 50° 04' 35"

Sur [illegible]

[illegible] (Géologie, climatologie et hydrologie)

La région prospectée fait partie d'une vaste zone située au Nord de la chaîne des Sierras de Monte et Grandiar. La zone est pourvue par des formations quaternaires assez épaisses, de sorte les sources des nappes se trouvent le plus souvent au pied des reliefs du Tertiaire n'affleurant dans la zone.

Les sources étudiées sont assez intéressantes et leurs débits sont assez variables en surface de les micro-nappes locales (précipitations) et la zone uniquement à une vitesse de pointe [illegible] et [illegible] et drains [illegible] l'aquifère principal de l'ensemble des [illegible].

La pluviométrie dans cette zone est faible et irrégulière et elle est en moyenne de [illegible] mm/an.

/...

les [illegible] sont de direction [illegible] et [illegible] la chaîne des [illegible] et [illegible] constitue en [illegible] [illegible] du [illegible].

[illegible]

Actuellement les moyennes [illegible] cultivée en [illegible] [illegible] sont irrigués à partir des [illegible] de surface qui [illegible] la [illegible] [illegible] qui [illegible] [illegible] [illegible]

Les sols dans cette zone sont profonds à texture sableuse, avec absence d'obstacles physiques et sans risque de salure, et ce n'est qu'en allant vers l'Ouest que la végétation halophyte devient dense, la texture devient limoneuse et les risques de salinité sont grands.

CONCLUSION:

Cette prospection nous a permis de retenir la zone située à l'Ouest du forage (Superficies 80 ha) comme zone présentant des caractéristiques pédologiques favorables pour une éventuelle mise en valeur à condition d'assurer une lutte contre l'erosion éolienne et procéder à des travaux de défrichement et de nivellement.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE

[illegible]

I - [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

II - [illegible]

[illegible]

[illegible] (Gaza)

[illegible]

Annexe 1

	Surface (ha)	Production Unit.	Production Tot	Montant (1) Unit	Montant (1) Total
Palmiers dattiers	100	21	800	500/T	400.000
Orge en vert	30	11 T	150	100/T (1)	11.000
Luzerne	30	45 T	900		
Légumes d'hiver	30	10 T	300	500/T	15.000
Légumes d'été	30	20 T	500	80 DT	40.000
				TOTAL / =	466.000

Annexe 2

	Surface	Production Unit.	Production Tot.	Montant de la production Unit.	Montant de la production TOTAL (1)
Lentille	150	63 T	9750	200/T	195.000
Orge en grain	50	10 Qx	1.500	10 D/Qx	15.000
				TOTAL / =	150.000

(1) Valorisation de la matière sèche par le lait.

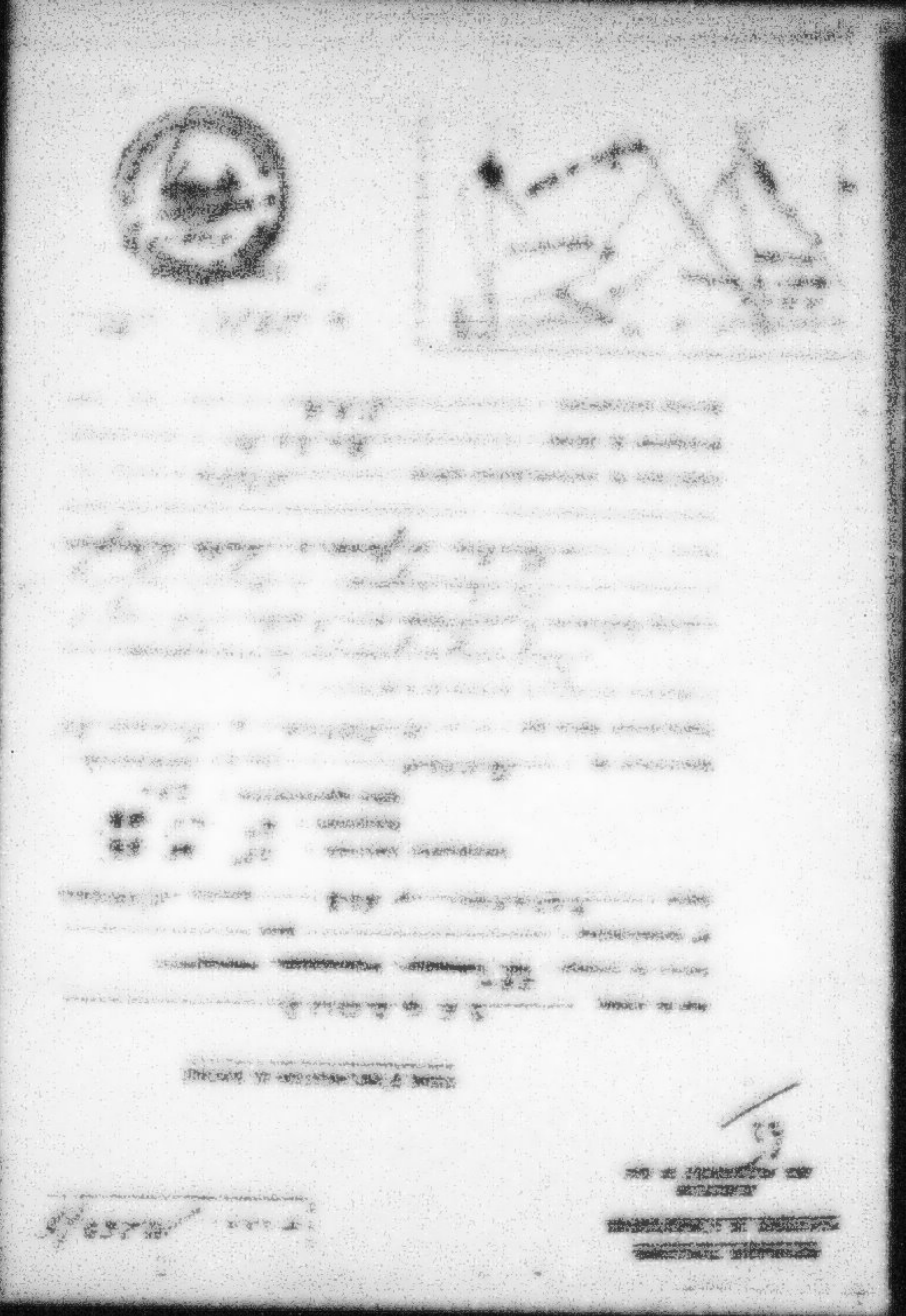

[illegible]

[illegible]

[illegible] 1984

[illegible] Segmentation	Units	Unit Price	Quantity	Amount
Foreign	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1,000,000
Earned in [illegible]				
[illegible]	[illegible]	10,000	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Production	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Production	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Management [illegible]				
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
			TOTAL	[illegible]
			[illegible]	[illegible]
			TOTAL [illegible]	[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]